



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



AUG 6 1982

Distr.
GENERALE
S/15348
5 août 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA COLLECTION

LETTRE DATEE DU 5 AOUT 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA JORDANIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre de l'Observateur permanent de l'Organisation de libération de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies en date du 5 août 1982. Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ladite lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la Jordanie
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Hasem NUSEIBEH

Annexe

Lettre datée du 5 août 1982, adressée au Président du Conseil de sécurité
par l'Observateur permanent de l'Organisation de libération de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de M. Yasser Arafat, président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, j'ai l'honneur de vous communiquer ce qui suit :

"Des observateurs internationaux sont attendus, mais aucun n'est encore arrivé. Leur arrivée est cependant très importante, compte particulièrement tenu de la poursuite du renforcement des forces militaires israéliennes. Il est indispensable que ces observateurs internationaux soient ici dès que possible. Nous attendons votre réponse ce soir."

Comme vous le savez, l'Organisation de libération de la Palestine a déjà confirmé son engagement de respecter le cessez-le-feu, ainsi que le Secrétaire général l'a communiqué dans le document S/15345.

Nous avons également noté que, selon le paragraphe 7 dudit document, des observateurs ont constaté les positions des forces d'invasion israéliennes. Nous tenons, à cet égard, à rappeler le paragraphe 4 du dispositif de la résolution 517 (1982). Nous sommes convaincus que le Conseil de sécurité ne manquera pas d'examiner rapidement les mesures prises en conséquence par les parties au conflit.

Le Représentant permanent,
(Signé) Zuhdi Labib TERZI